

## **DESCRIPTION DU POSTE DE BÉNÉVOLE DU COMITÉ CONSEIL DU PROGRAMME ESAC**

### Objectifs :

- soutient et encourage activement le programme ESAC auprès des représentants du gouvernement, du public en général, des professionnels de l'industrie ou d'un autre domaine avec des sessions d'information.
- élabore des objectifs stratégiques pour le programme ESAC
- examine et prend des décisions fondées sur l'information provenant des vérifications des sous-traitants.
- élabore un processus d'escalade pour les problèmes qui peuvent se produire de temps à autre
- révisé régulièrement les critères afin d'évaluer si des modifications et/ou des suppressions et/ou des ajouts sont nécessaires en matière de changements économiques, politiques ou de marché.
- s'assure que les revenus et les dépenses atteignent les objectifs budgétaires annuels
- fait des rapports sur l'état du programme ESAC au conseil d'administration de l'ESAC sur une base trimestrielle
- maintient activement l'intégrité du programme ESAC en tout temps
- crée des normes d'amélioration pour le programme
- s'occupe des plaintes des utilisateurs/clients impliquant des membres de l'ESAC
- révisé périodiquement le rendement du conseil du programme ESAC
- Est sous la direction du conseil d'administration du programme ESAC

### Énoncé de mission :

Fournir un programme fondé sur des pratiques d'excellence et un code d'éthique qui quantifie, fait le suivi, tranche les questions et récompense les membres par l'accréditation.

### Énoncé de vision :

Être la ressource la plus fiable pour l'autoréglementation de l'industrie de la sécurité au Canada.

### Qualifications professionnelles :

Réels intérêt et conviction pour la mission et la vision du programme ESAC.

### Responsabilités :

- assister à des réunions et, si c'est impossible d'assister, donner un avis suffisant au président de l'assemblée
- travaille activement et maintient tous les objectifs, tel qu'indiqué plus haut
- représente le programme ESAC aux réunions du conseil d'administration du programme ESAC, si nécessaire

### Réunions :

Les réunions du comité conseil du programme ESAC doivent avoir lieu 6 fois par année.

### Engagement :

Le mandat est d'une durée de 2 ans jusqu'à un maximum de 3 mandats consécutifs ou 6 ans, échelonnés selon le cycle d'élection de la CANASA. Initialement, 7 membres auront un mandat de 3 ans afin de faciliter la transition d'un groupe à l'autre.